

1- Pouvoir adjudicateur

Mairie de l'Arbresle
Place Pierre Marie Durand
69210 L'ARBRESLE
Tél : 04.74.71.00.00

2- Objet du marché

Réfection de la couverture ardoise - zinguerie de la Maison Charlet située au 9 impasse Charassin.

3- Durée d'exécution du marché

Date prévisionnelle de début des prestations : 15 juillet 2019

4- Caractéristiques principales

Marché de travaux en procédure adaptée

La dévolution du marché est réalisée en lot unique : Lot 01 - Couverture ardoises – Zinguerie

Les travaux du présent lot comprennent :

- toutes installations de chantier et protections nécessaires au présent lot.
- la dépose de couverture ardoise et accessoires.
- le traitement fongicide et insecticide éventuels des bois mis en oeuvre dont l'entrepreneur devra fournir la justification par la production des certificats prescrits par la réglementation.
- la couverture en ardoise naturelle et accessoires de finition.
- les ouvrages en zinc d'abergement et de finition de la couverture, ainsi que de récupération des eaux pluviales.
- tous autres travaux décrit au C.C.T.P.

Une visite sur place est fortement conseillée.

5- Conditions de participation

Le DCE est téléchargeable gratuitement via le site www.e-marchespublics.com

6- Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse suivant critères du règlement de consultation

Les critères qui seront pris en compte pour le jugement des offres sont les suivants :

- Valeur technique des prestations : 40 points
- Prix des prestations : 60 points

7- Procédure :

Procédure adaptée, passée selon l'article R 2123-1 du décret 2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du code de la commande publique.

8- Conditions de délais

Date et heure limite de réception des offres : Lundi 17 juin 2019, à 12 h 00

9- Date d'envoi du présent avis à la publication

17 mai 2019

10- Autres renseignements

Les entreprises pourront se mettre en relation avec

Renseignements d'ordre technique :

2 :am Architecture
Sébastien MAZET
Maison Forte
2, rue des Vallières
69390 VOURLES
Tél : 04 72 31 75 27

Renseignements administratifs :

Mairie de L'Arbresle
Mme CHARROT Marie-Claude
Assistante des services techniques
Place Pierre Marie Durand
69210 L'ARBRESLE
04 74 71 00 00

11 - Remise des offres

La transmission des dossiers de candidature et d'offre, s'opérera par voie électronique à l'adresse suivante :

www.e-marchespublics.com

L'envoi sur un support physique électronique (CD ROM ou disquette) n'est pas autorisé dans le cadre de la présente consultation.

Le dépôt des candidatures et des offres transmis par voie électronique donne lieu à un accusé réception mentionnant la date et l'heure de réception.

COPIE DE SAUVEGARDE :

Les entreprises peuvent transmettre une copie de sauvegarde de leurs plis remis soit directement en mairie, soit par courrier.

Cette copie de sauvegarde doit parvenir dans les délais impartis pour la remise des candidatures et/ou des offres.

Cette copie de sauvegarde doit être placée dans un pli cacheté avec la mention « NE PAS OUVRIR - copie de sauvegarde », ainsi que du libellé et du numéro de l'affaire.

Les plis devront être remis contre récépissé à l'adresse suivante :

Mairie de L'Arbresle

Place Pierre Marie Durand

69210 L'ARBRESLE

Lundi, Mardi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 12h00; de 13h30 à 17h30

Jeudi : de 8h30 à 11 h ; de 13h30 à 17h30

Samedi : de 8 h 30 à 11h45.

ou, s'ils sont envoyés par la poste, devront l'être à l'adresse ci-dessous :

Mairie de L'Arbresle

Service des Marchés Publics

CS 90005

69592 L'ARBRESLE Cédex

par pli recommandé avec avis de réception postal.

La copie de sauvegarde ne sera ouverte par le pouvoir adjudicateur que dans les cas suivants :

- lorsqu'un programme informatique malveillant est détecté dans les candidatures ou les offres transmises par voie électronique. La trace de cette malveillance est conservée.

- lorsqu'une candidature ou une offre a été transmise par voie électronique et n'est pas parvenue dans les délais ou n'a pu être ouverte, sous réserve que la copie de sauvegarde soit parvenue dans les délais, et que le téléchargement de la candidature ou de l'offre électronique est débutée dans les délais.

Si le pli n'est pas ouvert, il est détruit à l'issue de la procédure.